



vous guider

# Rapport Mutualiste 2014

[www.msa33.fr](http://www.msa33.fr)



L'essentiel  plus encore

Bertrand Bouteiller  
*Président*



Voici la dernière Assemblée Générale de cette mandature.

Depuis votre élection ou réélection en 2010, vous avez participé à de nombreuses actions, vous avez accompagné le personnel de la MSA sur le terrain, vous avez permis de trouver des solutions à leurs interrogations, à faire connaître leur travail.

Ce rapport rend compte de l'activité des élus par quelques actions qui se sont déroulées mais il y en a eu bien d'autres. C'est pourquoi je voudrais saluer le travail effectué par chacun d'entre vous et vous encourager à continuer.

Toute cette énergie en mouvement doit nous permettre d'avancer, confiants et déterminés, vers notre prochain objectif : les élections de 2015 où la mobilisation de tous sera, plus que jamais, déterminante.



Daniel Saint Marc  
*Président de l'Echelon Local*

C'est avec plaisir, après avoir feuilleté ce Rapport Mutualiste que j'ai pu réaliser combien vous vous étiez impliqués durant tout ce mandat.

Les actions que vous avez choisies, dans le cadre de « 1 canton – 1 action » sont différentes les unes des autres, originales, novatrices, et avec toujours l'idée du service rendu.

Pour celles organisées par la MSA, vous avez toujours été présents et avez apporté votre soutien. Par vos actions au quotidien, vous portez sur le terrain les valeurs fondamentales de la MSA : Solidarité – Mutualisme – Proximité.

Des mots que nous saurons reprendre pendant cette prochaine campagne.

Merci à vous tous.

La Gironde, ses Territoires et ses Elus p 3-4

2010 : l'année de votre élection p 5-6

2011 : des élus en mouvement p 7-8

2012 : des élus en action p 9-10

2013 : la prévention en marche p 11-12

2014 : les élus ambassadeurs de la dématérialisation p 13

2015 : rendez-vous avec nos adhérents p 14

# Présents

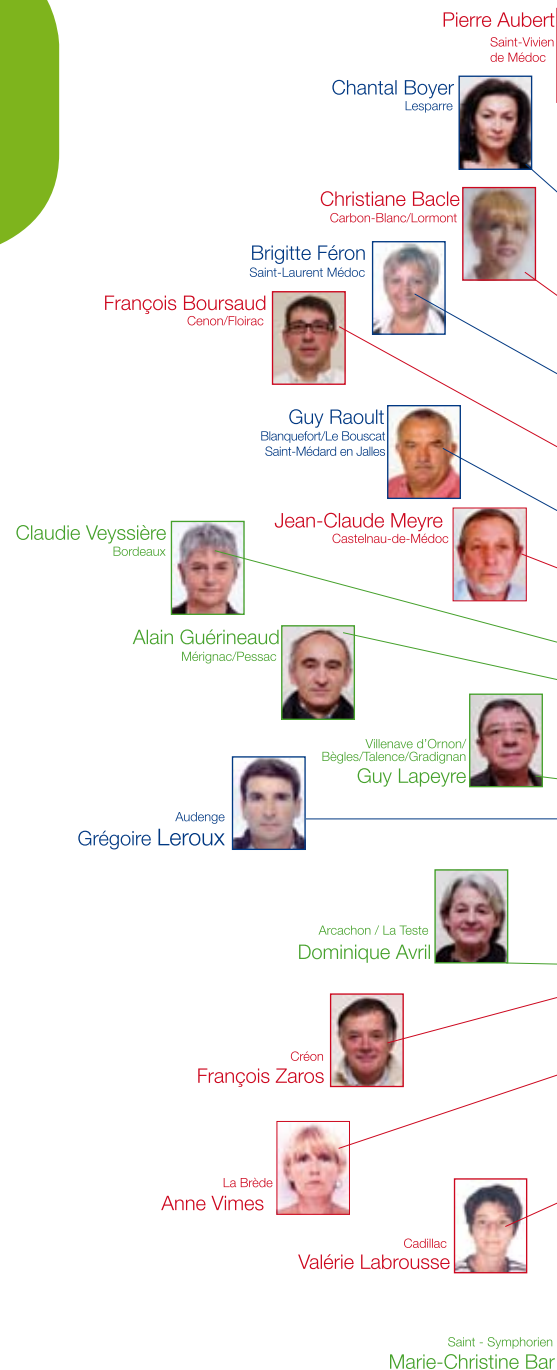
*Les élus de la MSA sont présents sur les 63 cantons*

# Acteurs

*Ils agissent concrètement sur les territoires*

# Interlocuteurs

*Interlocuteurs privilégiés du Conseil d'Administration, des agences MSA, des collectivités locales*





# 2010 : l'année de votre élection



*Elle constitue pour la MSA une année importante comme le sera 2015. Grâce au travail de nos élus, les adhérents de la MSA se sont mobilisés massivement.*

*Election du nouveau Conseil d'Administration lors de l'AG électorale du 25 mars 2010.*



*Création des sections cantonales. Des réunions de juin à octobre pour élire les Présidents et Vice-présidents des 44 sections, présenter les missions du Conseil d'Administration ainsi que le rôle de l' élu MSA pour animer son territoire et faire vivre le mutualisme.*



Journées « Portes Ouvertes » à la MSA pour l'ensemble des élus. Les nouveaux délégués ont pu découvrir leur Institution.



## Zoom sur

### *La prévention pour Bien Vieillir*

Pour amplifier leur politique de prévention vers leurs retraités, les caisses de retraite de base, dont la MSA, ont mis en place le Programme Régional Interinstitutionnel de Prévention (PRIP).

La mise en œuvre des actions sur les territoires est déléguée aux ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur le Territoire) qui proposent des actions autour du Bien Vieillir, soutenues activement et avec conviction par nos élus. La Santé et la Prévention représentent des enjeux majeurs pour la MSA.

L'une de ces actions, «les Ateliers Nutrition», a pour but d'agir pour modifier les comportements en matière de nutrition, grâce à des Informations, des conseils, des exercices ludiques. Ils s'adressent aux personnes de plus de 55 ans ainsi qu'aux aidants familiaux avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie et de favoriser la diversification d'activité.

Nos élus s'impliquent dans la promotion et la valorisation de cette action.



## 2011 : des élus en mouvement

*Après l'année de mise en route que fut 2010, les élus ont pris la pleine mesure de leur rôle et se sont engagés dans de nombreuses actions au service des agriculteurs et de la MSA.*

*Promotion des Ateliers du Bien Vieillir sur les territoires.*



*Participation aux réunions sur la prévention des risques professionnels, liés au risque CO<sub>2</sub>, à l'élevage, aux TMS, aux produits phytos,...*



*Participation aux signatures des Contrats Enfance Jeunesse sur les territoires.*



*Participation au projet de mise en place d'un visio guichet à Sauveterre de Guyenne.*





# Zoom sur

## *L'aide aux aidants en Haute Gironde*

La prise en charge d'une personne âgée en perte d'autonomie est une problématique à laquelle de nombreuses familles sont confrontées et tout particulièrement dans le milieu rural. C'est pourquoi la MSA et ses élus ont mis en place un programme d'«aide aux aidants» en Haute Gironde.

Professionnels, élus et partenaires ont dressé un diagnostic des besoins et des attentes des aidants, afin de trouver des solutions pour pouvoir continuer à « aider » sans s'épuiser et pour préparer les futurs aidants à assumer leurs fonctions.

Des forums ont notamment été mis en place, avec les élus, qui ont recueilli un grand succès.

Le même dispositif d'aide aux aidants est aujourd'hui transposé aux cantons du Haut Entre-deux-Mers, où nos élus MSA ont déjà participé à la phase diagnostic.



### *Quelques autres actions des élus sur 2011...*

Les élus ont participé activement :

- à des études de besoins gérontologiques,
- à la promotion des Instants Santé proposés par la MSA,
- à des réunions sur le projet «seniors en vacances» (pour présenter le projet et repérer le public concerné)
- à diverses actions organisées par le Centre de Préparation à la Vie Active aidant à l'insertion des personnes en difficulté.

## 2012 : des élus en action

*Un an et demi après leur élection, nos élus sont, en 2012, totalement dans leur rôle et multiplient les actions concrètes sur le terrain avec toujours le même objectif : satisfaire les besoins de nos adhérents MSA. Les présidents de sections s'investissent en participant à de nombreuses réunions d'information : s'informer et se former pour mieux informer et former.*



*En 2012, les présidents de sections cantonales et les élus ont participé à de nombreuses réunions d'information et de formation sur tout le territoire.*



*Les élus représentent la MSA sur le terrain. A ce titre ils s'associent aux familles qui fêtent leur centenaire et remettent un chèque de 150 euros au nom de la MSA. En 2012, les élus ont récompensé 33 centenaires !*



## Zoom sur

### *Les seniors en vacances*

En 2012, les services de l'action sociale, appuyés par les élus, ont décidé d'organiser des séjours de vacances pour les seniors. L'objectif est de rompre l'isolement, de prévenir la perte d'autonomie, de développer du lien social, de créer des liens de solidarité, d'apprendre des autres et de vivre ensemble.

Des réunions d'information ont été mises en place afin de sensibiliser nos élus du Sud Gironde chargés de promouvoir cette action auprès des personnes potentiellement concernées.

Grâce à l'action des élus et des travailleurs sociaux de la MSA, en 2012, une vingtaine de personnes âgées de 55 ans avec un handicap (ou 60 ans sans handicap) ont pu bénéficier d'une semaine de vacances dans un centre agréé de l'île de Ré.

Ce fut un succès, depuis cette action est renouvelée chaque année.



### *Quelques autres actions des élus sur 2012...*

En 2012, l'opération «un canton, une action» a été mise en place sur les territoires. Les élus s'en sont emparés multipliant les manifestations : formation au TESA par Internet, réalisation du document unique, formation «conduite d'un engin agricole sur la voie publique», conférences et Ateliers du Bien Vieillir... Les élus ont également participé à promouvoir le nouveau Plan d'Actions Sanitaire et Sociale de la MSA, poursuivi les actions «aide aux aidants», représenté la MSA dans diverses manifestations comme des inaugurations de crèche.

## 2013 : la prévention en marche

*En 2013, les projets se développent sur les territoires à l'initiative des élus qui sollicitent régulièrement les services de la MSA pour mettre en oeuvre des actions sociales, de formation et de prévention, principalement dans le cadre de l'opération «un canton, une action».*



*En 2013, l'échelon local de la MSA a proposé, souvent à la demande des élus, 42 réunions cantonales et 7 intercantionales sur des sujets aussi variés que les droits des exploitants, la déclaration d'embauche, la déclaration d'accident, ...*



*Signature de la Charte Solidarité avec les Aînés avec 12 partenaires (dont le Conseil Général et 4 communautés de communes), pour lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des retraités sur le territoire.*



## Zoom sur

### *Les actions de prévention des risques*

En 2013, les élus ont mis l'accent sur la prévention des risques liés aux métiers agricoles. C'est à l'initiative de nombre d'entre eux que les conseillers en prévention des risques professionnels de la MSA ont développé sur les territoires des réunions d'information et de sensibilisation. De la formation de sauveteur secouriste du travail, en passant par la taille de la vigne ou encore les règles de sécurité dans l'utilisation du petit outillage. Les élus ont participé à l'organisation et à la réussite de ces actions.

A noter également diverses animations sur les risques routiers, en lien avec l'utilisation des engins agricoles sur la route ou plus généralement des « piqûres de rappel » en matière de code de la route, proposées par la gendarmerie.



### *Quelques autres actions des élus sur 2013...*

En 2013, les élus ont demandé l'organisation de réunions d'information spécifiques sur des sujets variés tels que la déclaration d'embauche des producteurs d'asperges, la déclaration d'accident de travail de l'exploitant ou sur les indemnités journalières. Particulièrement impliqués dans l'action « Aide aux aidants », ils ont particulièrement contribué à l'organisation d'un séjour de répit aidant-aidé. Ils se sont également investis dans la promotion d'actions menées par la MSA vers le public des retraités ou futurs retraités notamment le Salon Retraite organisé par la MSA et ses partenaires retraite.

## 2014 : les élus ambassadeurs de la dématérialisation

*La dématérialisation des documents simplifie les démarches.  
C'est pourquoi la MSA forme ses élus à ces nouveaux services pour en  
faire des relais d'information sur le terrain.*



*La 1<sup>ère</sup> formation du 23 janvier 2014 a rassemblé les 7 premiers «ambassadeurs de la démat».*



*L'action jardin naturel, sollicitée par les élus, a été un succès avec Raymond le jardinier de France Bleu Gironde.*



*Réunion des présidents cantonaux en mars 2014.*



## 2015 : rendez-vous avec nos adhérents



*Début 2015, les adhérents de la MSA vont être appelés à vous élire, vous, nos délégué(e)s. Vous les représenterez auprès de la MSA et représenterez la MSA sur le terrain durant cinq ans.*

Tous les 5 ans, l'élection des délégués de la MSA est une étape importante de la vie de votre caisse. Ces élections représentent un enjeu majeur pour votre MSA, mais aussi et surtout pour l'ensemble de ses adhérents. En 2015, plus encore que les autres années, cette échéance est cruciale pour prouver aux pouvoirs publics l'attachement du monde agricole à sa MSA. C'est pourquoi, vous devez vous mobiliser à double titre : en tant que candidat d'une part, et en tant que relais d'information pour inciter les adhérents à voter. Nous comptons sur vous !

### 8 décembre au plus tard

Pour vous porter candidat aux prochaines élections MSA, vous devez déposer votre candidature à la MSA au plus tard le 8 décembre **avant 16h**. A 16h01, il sera trop tard et votre candidature ne pourra pas être prise en compte. C'est très important !

### Pour être candidat

Pour vous porter candidat aux il faut être inscrit sur la liste des électeurs, donc être ressortissant du régime agricole et avoir 18 ans au jour du scrutin.

### Pour être électeur : il faut remplir 5 conditions

- appartenir à un des 3 collèges,
- être âgé de 18 ans au moins,
- ne pas avoir été condamné à une des peines entraînant ou de nature à entraîner la déchéance des droits civiques,
- avoir acquitté toutes les cotisations personnelles dues et réclamées avant le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Si vous avez souscrit et - respecté - un échéancier ou échelonnement de paiement, votre situation est considérée comme étant à jour,
- avoir sa résidence sur le territoire métropolitain.

# Le calendrier des élections MSA 2015

